

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Montfaucon-en-Velay (salle des animations),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : François-Régis SABY)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **22**

Ayant pris part au vote :

(vote public) : **22**

○ Pour : **22**

○ Contre : **0**

○ Abstention : **0**

○ Blanc : **0**

○ Nul : **0**

**Présents** : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, GOUY Pascal, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, DREVET Hélène, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

**Excusé** : Néant

**Absents** : M. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

**Pouvoir** : Néant

\*\*\*\*\*

M. POINAS, Vice-Président, rappelle au Conseil Communautaire la gestion par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon des circuits de ramassage en services spéciaux et en lignes régulières.

Il indique que la Région Auvergne – Rhône-Alpes a lancé en début d'année 2022 des consultations à mettre en œuvre à compter de la rentrée scolaire 2022-2023 concernant plusieurs circuits spéciaux de ramassage scolaire, dont les résultats sont mentionnés ci-dessous :

- Circuit spécial de ramassage scolaire 311.02 : Berc / Dunières : 2 696,93 € HT par mois
- Circuit spécial de ramassage scolaire 311.04 : St-Romain / Dunières : 3 335,43 € HT par mois
- Circuit spécial de ramassage scolaire 311.05 : St-Bonnet / Dunières : 4 615,74 € HT par mois
- Circuit spécial de ramassage scolaire 311.11 : St-Julien / Dunières : 2 970,26 € HT par mois
- Circuit spécial de ramassage scolaire 311-13 : Tence / Monistrol : 12 894,55 € HT par mois

Date de convocation :

**Le 25 janvier 2023**

Date d'affichage :

**Le 25 janvier 2023**

DELIBERATION N° :

**DC/2023-01-30/10**

OBJET DE LA SEANCE :

**Ramassage scolaire**

**Attribution marchés**

**Circuits spéciaux**

M. POINAS propose au Conseil Communautaire de se positionner sur l'attribution de ces marchés de transport scolaire.

AR Prefecture

043-244300307-20230130-DC2023013010-DE  
Reçu le 15/02/2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve les résultats des consultations lancées par la Région Auvergne – Rhône-Alpes concernant cinq circuits spéciaux de ramassage scolaire situés sur le territoire de la Communauté de Communes,
- autorise M. le Président, en qualité de représentant de l'organisateur secondaire de ramassage scolaire qu'est la Communauté de Communes, à signer les marchés avec les entreprises retenues et toutes les pièces utiles s'y rapportant pour les circuits spéciaux de ramassage scolaire précités.

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Bernard SOUVIGNET - Président,



**AR Prefecture**

043-244300307-20230130-DC2023013010-DE  
Reçu le 15/02/2023

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

*Affichage et publication effectués le*